



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Le garde des sceaux,
Ministre de la justice**

Paris, le **21 NOV. 2024**

Monsieur le Premier président de la cour d'appel de Paris,
Monsieur le Procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence,

des

Madame la Présidente du tribunal judiciaire de Dijon,

Madame la Procureure de la République près le tribunal judiciaire de Versailles,

Maître,

OBJET : Mission d'urgence sur l'audience criminelle et correctionnelle

Depuis plusieurs années, le ministère de la Justice est alerté sur les difficultés croissantes des juridictions à audier dans des délais raisonnables les procédures criminelles, par suite notamment d'une forte augmentation du nombre de procédures à juger et de l'allongement de la durée moyenne des audiences criminelles elles-mêmes.

Cette situation emporte une hausse inquiétante des stocks de dossiers criminels en attente de jugement, en première instance et en appel, et une augmentation subséquente du délai d'écoulement de ces stocks.

Outre les insatisfactions légitimes que cette situation suscite auprès des justiciables concernés, en particulier des victimes, en raison des délais parfois inacceptables de jugement, et qui ne font que nourrir la défiance de nos concitoyens envers la Justice, elle expose l'institution judiciaire à des risques majeurs, notamment de remise en liberté résultant de l'expiration des délais légaux de détention provisoire ou de dysfonctionnements dans le suivi de celle-ci.

.../...

Monsieur Jacques BOULARD, Premier président de la cour d'appel de Paris

Monsieur Franck RASTOUL, Procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Madame Nathalie POUX, Présidente du tribunal judiciaire de Dijon

Madame Maryvone CAILLIBOTTE, Procureure de la République près le tribunal judiciaire de Versailles

Monsieur Pascal ROUILLER, Avocat au barreau d'Angers

Ces risques sont accrus dans nombre de dossiers de délinquance ou de criminalité organisée, par des manœuvres abusives et déstabilisatrices en cours d'instance.

Ces difficultés propres à l'audiencement criminel rejaillissent sur la chaîne correctionnelle qui ne parvient plus à juger dans des délais raisonnables avec *in fine* le même type de risques que ceux auxquels est confrontée la chaîne criminelle.

Il m'apparaît dès lors primordial de créer une mission d'urgence afin d'analyser l'ensemble des difficultés existantes, et les solutions qu'il est possible de bâtir à court et moyen terme, et je vous remercie d'avoir accepté d'y participer.

Dans le cadre de vos travaux, il vous appartiendra, en vous appuyant sur l'importante littérature produite depuis de nombreuses années sur cette thématique - notamment par la direction des affaires criminelles et des grâces, la direction des services judiciaires et l'Inspection générale de la Justice -, en procédant à des consultations pouvant prendre notamment la forme de contributions écrites ainsi qu'à toutes auditions que vous estimerez utiles, de dresser un bilan de la situation, et surtout de formuler toutes propositions, d'ordre normatif ou organisationnel, relatives notamment à :

- l'architecture judiciaire criminelle actuelle comprenant les cours d'assises et cours criminelles départementales (CCD) ;
- la procédure criminelle applicable devant la cour d'assises ou la CCD ;
- les autres leviers à mobiliser pour renforcer la fluidité de la chaîne pénale criminelle ;
- aux mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour la chaîne correctionnelle.

Pour mener à bien vos travaux, vous serez assistés de membres de l'Inspection générale de la justice et pourrez compter sur le soutien du secrétariat général, des directions et l'ensemble des services de l'administration centrale du ministère.

Eu égard à la nécessité d'apporter des réponses urgentes à ces questions et à la disponibilité de nombreux travaux récents qui s'y rapportent, je vous remercie de bien vouloir me rendre destinataire de votre rapport définitif au plus tard le 15 février 2025.

Je vous remercie de votre engagement et vous prie de croire, mesdames et messieurs les membres du groupe de travail, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

me à vous. Avec mes cordiales pensées.


Didier MIGAUD